



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109296

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2026

ÉDITÉ LE

16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/12/2023
5 440

Raison sociale : CHAUFF'CONFORT

1 IMPASSE TARISSAN
65600 SEMEAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES

Siret : 408 685 360 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7136252

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 59212313

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59212313

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 62 38 30 30

Portable : 06 03 83 53 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : chauffconfort@orange.fr

Responsabilité légale :

BIASI JEAN-MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / FAUSSAT THEO, JEROME, LUIS,
TOM DIRECTEUR GÉNÉRAL / HABAS JEROME, CHARLES, JACQUES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.